

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGMA HORIZON »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan- Cocody,
Djorogobité I pharmacie Sainte Clémentine, lot n°181,
ilot n° 01, Lot 181, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGMA HORIZON »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Recherche énergie renouvelable
- Santé
- Formation
- Collecte de déchets plastiques
- Transformation des déchets plastiques en objets dérivés
- Transformation des déchets plastiques en carburant
- Achat et vente des déchets plastiques et produits transformés
- Sensibilisation au développement durable et la promotion de l'économie circulaire

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan- Cocody,
Djorogobité I pharmacie Sainte Clémentine, lot n°181, ilot
n° 01, Lot 181, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme YAO BLEDJA MARIE-ANNE RACHEL
Epouse MESSOU (GÉRANT), M KOUAME KOFFI ALAIN
FABRICE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00248 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03061/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

